

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 24

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ringen nous nous bornerons aujourd'hui à nous associer à l'hommage que M. le professeur *Rohn* exprimait en ces termes, dans un rapport rédigé en février 1923 :

« On ne saurait trop apprécier la ténacité avec laquelle le peuple fribourgeois, surtout agricole, et avant tout son directeur des travaux publics, M. le conseiller d'Etat Buchs, ont décidé et mis en œuvre, après la guerre et malgré les crises successives, l'un après l'autre (ponts de Péroilles et de Zähringen) deux ouvrages d'art du coût total de 6,8 millions de francs. »

Pour commémorer cette date du 15 novembre 1924, la Direction des travaux publics du canton de Fribourg a publié une élégante plaquette de 30 pages, richement illustrée et contenant : une notice sur *Le grand pont suspendu* ; le rapport, du 15 novembre 1920, sur les *Etudes du pont de Zähringen*, rédigé par M. J. *Lehmann*, ingénieur cantonal, qui fut un des artisans les plus actifs de cette grande œuvre ; un extrait d'une étude¹ de M. le professeur *A. Rohn* sur « La reconstruction du pont de Zähringen » ; enfin un aperçu chronologique de l'exécution du pont confiée à l'entreprise *Ed. Zublin et Cie S. A.*, à Zurich, MM. les ingénieurs *Jaeger et Lusser*, les constructeurs du pont de Péroilles, assumant la direction des travaux avec la compétence que l'on sait.

Foire Internationale de Produits coloniaux et exotiques, Lausanne, 27 Juin au 12 Juillet 1925.

Pour éviter de créer une concurrence à l'Exposition suisse d'agriculture, qui aura lieu à Berne en septembre 1925, la date habituelle du Comptoir suisse sera avancée, et le VI^e Comptoir suisse de 1925 aura lieu du 27 juin au 12 juillet.

En même temps que le VI^e Comptoir et dans la même enceinte sera organisée une *Foire internationale de produits coloniaux et exotiques*.

Cette manifestation, patronnée par nos autorités fédérales, promet d'être fort intéressante ; son but est d'offrir au marché suisse un ensemble de produits pour lesquels il dépend de l'étranger et des pays d'outre-mer.

Il importe qu'en Suisse on soit mieux renseigné sur les produits coloniaux dont beaucoup sont trop ignorés. Il est utile que, par la concurrence, ces produits soient obtenus aux meilleures conditions possibles.

La Foire englobera non seulement les *produits coloniaux* proprement dits, mais également les *produits exotiques*, c'est-à-dire ceux que la Suisse ne produit pas.

Pour l'industrie suisse, et en général pour tous ceux qu'intéresse l'exportation, il est utile, d'être renseigné sur les domaines coloniaux des divers pays. C'est dans ce but que l'on cherche à organiser, groupées par Etats, des expositions donnant un aperçu clair de la production coloniale et des besoins de ces pays. Il peut en résulter, dans les échanges, une activité salubre. Durant la Foire seront organisées des conférences, discussions, etc., relatives aux colonies des divers Etats.

Il faut noter que les industriels suisses auront l'occasion, pendant la Foire, de présenter leurs produits, — spécialement ceux qui intéressent les colonies — dans les halles du VI^e Comptoir suisse. Cette manifestation, nous l'avons déjà dit, aura lieu en même temps et dans la même enceinte.

Le Comité d'organisation de la Foire des produits coloniaux a déjà reçu de toute part des appuis et des marques d'intérêt qui lui sont très précieuses.

Tous renseignements sont fournis par la Direction de la Foire, 2, rue Pichard, à Lausanne.

¹ Publiée *in extenso*, avec de nombreuses illustrations, dans le *Bulletin technique* du 12 mai 1923.

International Federation for Town & Country Planning & Garden Cities.

Cette institution, qui possède plusieurs organes, entr'autres « La vie urbaine » et « Garden Cities and Town Planning », vient de publier, sous forme d'un volume de 286 pages, les communications présentées à la « Conférence » qu'elle a organisée, cette année, à Amsterdam, et qui a été fréquentée par 500 délégués d'une trentaine de pays.

La « Conférence » de 1923 a eu lieu à Gothenburg, et celle de 1925 aura lieu à New York, en avril. Le siège de cette Fédération est à Londres, WC 1, 3 Gray's Inn Place.

SOCIÉTÉS

Rapport du Comité de la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes sur la commémoration du cinquantenaire de la Société.

Messieurs et chers Collègues,

Pour donner suite à la mission qui avait été confiée par la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes à son Comité, en vue de l'organisation de cet anniversaire, celui-ci s'est mis immédiatement au travail. De prime abord, il s'est rendu compte, en constatant l'empressement mis par toutes les personnes auxquelles il s'est adressé pour collaborer à sa tâche, que cette fête du labeur technique prendrait une envergure plus considérable qu'il n'avait été prévu tout d'abord.

Les discours prononcés par nos invités officiels et les travaux présentés à la Société par nos aimables conférenciers constituent également un labeur important qui dépasse certainement par les idées nouvelles qui ont été énoncées et par les questions techniques qui y ont été développées, la portée de conférences ordinaires. D'autre part, les adresses ainsi que les discours prononcés par les délégués de l'Université, des sociétés suisses et étrangères contiennent, en les relisant de près, de fort utiles enseignements touchant les questions qui intéressent les ingénieurs et les architectes. La société a été heureuse de pouvoir rendre à cette occasion, dans une modeste mesure, à ces diverses sociétés, les invitations et politesses qui lui ont été faites depuis de nombreuses années. A titre d'exemple, la Société des Ingénieurs civils de France, parmi d'autres, nous avait invités successivement au 50^e et au 75^e Anniversaire de sa fondation.

Il y aura lieu d'examiner si des extraits de l'important compte rendu sténographique des travaux présentés à l'occasion de notre cinquantenaire ne devraient pas être publiés dans un petit opuscule, ceci à l'instar de ce qui se fait en général lors de manifestations de ce genre. Ils risquent en effet de rester enfouis à tout jamais, sans aucune utilité pratique, dans de poudreuses archives. Ces travaux intéressants qui nous ont déjà été demandés à plusieurs reprises et également de l'étranger, pourraient alors être distribués, ainsi qu'à leurs auteurs et à nos sociétaires.

Le procès-verbal de notre aimable secrétaire donne d'une façon charmante et complète le détail de la journée officielle. Les excursions de Leysin et de Barberine font l'objet de rapports spéciaux.

A titre de renseignement, nous constatons également que le discours¹ prononcé par M. le conseiller d'Etat *Porchet*, chef du Gouvernement vaudois, constitue un travail considérable et nous pouvons être reconnaissants de voir que nos questions techniques, un peu spéciales, ont été développées avec une largeur de vues, un sens d'opportunité et un esprit universitaire remarquables par ceux à qui incombe la tâche de présider aux destinées de notre pays. Il en est de même pour le beau discours² de M. le Dr *Chuard*, Président de la Confédération

¹ Ce discours a été reproduit in extenso dans le *Bulletin technique* des 5 et 19 juillet 1924.

² Ce discours a été reproduit in extenso dans le *Bulletin technique* du 16 août 1924. V. p. 219.

suisse, qui a prouvé à tous les assistants et aux délégations suisses et étrangères combien nos personnalités officielles sont au courant de toutes les questions touchant à la grande famille technique, à l'Université de Lausanne et à son Ecole d'Ingénieurs en particulier.

Nous n'oublions pas, bien entendu, les travaux inédits de M. Eugène Bron, architecte de l'Etat, et de M. l'ingénieur C. Buttiaz, de MM. les architectes Naef et Schmid, ainsi que les exposés de MM. les ingénieurs Martin et Michaud et de M. H. Verrey, architecte. Nous désirerions encore, mais nous craignons de froisser leur modestie, nommer tous nos aimables collègues qui n'ont épargné ni leur temps, ni même leur argent et souligner le travail important et la collaboration active des différents comités et commissions, de leurs présidents, à Montreux, à Paris, à Lausanne, ainsi que celle de tous ceux qui, de près et de loin, ont secondé le Comité dans sa lourde tâche.

La Société a été à cette occasion particulièrement heureuse de pouvoir rendre un hommage affectueux à ses vétérans et anciens présidents et à nos membres qui, depuis de longues années ont contribué par leur travail et une participation fidèle à nos séances, au développement actuel de la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes. Le Comité, sans tenir compte des nombreuses séances et conférences du Comité d'Organisation, a dû écrire près de 350 lettres, faire de multiples démarches et présenter à l'approbation de la Société plusieurs rapports et autres tractandas, ceci sans interrompre le cours normal des séances ordinaires. Nous mentionnons également les facilités accordées par les Départements de l'Etat de Vaud, à Lausanne et à Chillon, par différentes sociétés et compagnies ferroviaires et par plusieurs de nos collègues, facilités qui ont permis de réduire nos dépenses dans une forte proportion.

M. le trésorier va donner lecture du rapport financier du cinquantenaire et à ce propos le Comité est heureux de pouvoir porter à votre connaissance que sur le crédit alloué de 3000 fr., soit 2000 fr. à prélever sur la fortune de la Société et 1000 sur les disponibilités en banque et le budget ordinaire, il n'a été dépensé que 2109 fr. 70, laissant un boni sur les prévisions de 890 fr. 30. Nous remercions notre trésorier pour l'important labeur qu'il a assumé à cette occasion et dont il s'est acquitté avec la compétence dont il est coutumier.

Messieurs et chers Collègues,

Il est peut-être prématuré de formuler des conclusions et un enseignement définitifs de la réussite de notre fête technique. Votre Comité relève cependant l'intérêt suscité par le Cinquantenaire de la Société Vaudoise, intérêt qui s'est traduit par de précieux encouragements venus de la part des autorités constituées de l'Université, des Sociétés techniques, de non-membres et même du grand public et dont nous avons eu des échos par les comptes rendus si complets de la Presse et du *Bulletin technique de la Suisse romande* en particulier. Nous adressons à tous nos vifs remerciements. Nous souhaitons que cet anniversaire contribue à maintenir le bon renom que la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes a su acquérir, dans notre pays et même à l'étranger, pour le plus grand avantage de ses membres.

Le succès de cette manifestation nous dicte le devoir impérieux de continuer, à l'avenir, à cultiver nos saines traditions, traditions qui nous ont permis de nous développer d'une façon réjouissante durant ces dernières années.

Par son travail technique, la collaboration active de tous ses membres, la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes continuera à faire une œuvre utile et à contribuer, dans la mesure de ses forces, au développement de notre cher canton de Vaud.

Le Président :

Le Secrétaire :

J.-H. VERREY, arch.

A. FREYMOND, ing.

Lu et adopté par la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes dans sa séance du 25 octobre 1924.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communication du Secrétariat :

Le tome IV de la *Maison bourgeoise*, consacré au canton de Schwyz et épuisé depuis longtemps, a été réimprimé et est offert aux membres de la S. I. A. au prix de Fr. 10, à condition qu'ils le commandent au Secrétariat de la Société, Tiefenhöfe 11, à Zurich. (Prix en librairie : Fr. 30.)

BIBLIOGRAPHIE

Principes généraux de l'Étirage et du Tréfilage, par Georges Soliman, Ingénieur des Arts et Manufactures. — Un volume in-8 carré (21 × 12,5) de 235 pages, avec 50 fig. ; 1924. Prix : 15 francs. — Gauthier-Villars & C^{ie}, éditeurs.

L'étirage et, plus particulièrement, le tréfilage des produits métallurgiques n'ont pas été jusqu'ici l'objet d'études spéciales et complètes. Très rarement les revues techniques publient des travaux sur ces industries, qui pourtant ont pris un développement considérable.

Scientifiquement, les laboratoires n'ont encore recherché que les conditions théoriques de l'étirage. Les connaissances sur la résistance des matériaux ont été poussées très avant par les essais de traction, mais l'examen méthodique des phénomènes résultant de l'étirage appliqué industriellement n'a pas été entrepris, tout au moins dans les conditions que réalise la pratique.

La question si complexe de l'écroissage reste presque entièrement sans réponse ; des théories assez confuses s'efforcent d'expliquer les modifications intermoléculaires qui se constatent dans les métaux et alliages ayant subi un effort quelconque de traction, de torsion ou de compression. A vrai dire, quant à présent, des lois indiscutables régissent les variations des qualités de la matière au cours des traitements mécaniques ; mais ces lois, purement nées de l'expérience, ne reposent pas sur la base solide d'une théorie qui expliquerait les raisons de ces modifications.

Le mécanisme des phénomènes dus au recuit, lequel effectue en sens inverse le stade des transformations réalisées par l'écroissage, n'a pas non plus été fixé définitivement. On constate les faits, on édifie les hypothèses dont la vérification est encore à établir.

De sorte qu'à l'atelier, les opérations de l'étirage et celles du tréfilage, bien qu'il soit tenu compte des résultats acquis par les essais de traction, ne sont en somme que l'application de méthodes empiriques. Dans quelles conditions un métal s'écoule-t-il au travers du trou de filière ? La température, la nature du métal, et non seulement sa composition chimique, mais son « état d'écroissage », la vitesse de passage, la forme et la réduction des sections à chaque passe, etc., autant de points sur lesquels l'attention des savants ne s'est pas suffisamment posée encore.

L'ouvrage de M. Georges Soliman résume les quelques théories péniblement élaborées sur ces sujets. Le premier chapitre est consacré au rappel des propriétés des produits métallurgiques et à l'exposé des diverses méthodes d'essais s'appliquant aux produits étirés. Le chapitre suivant s'attache à la description des phénomènes de recuit et d'écroissage et à l'exposé succinct des théories établies à leur endroit. Puis vient l'étude de l'étirage proprement dit et celle du tréfilage, où les considérations de pratique sont seules envisagées.

Enfin le cinquième chapitre se rapporte au « Dressage », dernière opération que doivent subir les « Etirés » et les « Tréfilés ».